



## **COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2026**

### **VALERIE INDUNI**

#### **Plan d'extraction "Les Bulles" - Avis de mise à l'enquête publique - Opposition de la Municipalité de Cossonay**

Le plan d'extraction « Les Bulles » a été mis à l'enquête publique du 17 avril au 27 mai 2026 par la Direction générale de l'environnement. Après avoir pris connaissance du dossier technique, la Municipalité a décidé de faire opposition contre ledit projet et en particulier contre l'exploitation de la gravière pendant 5 ans, sans convoyeur.

Les arguments avancés sont en particulier les répercussions significatives sur la circulation à Cossonay, notamment en termes de charge et d'engorgement du trafic routier, de dégradation des chaussées causées par le passage des poids lourds dans le village, ainsi que d'importantes nuisances sonores.

En outre, la Municipalité a soulevé la prochaine entrée en vigueur du Plan d'affectation cantonal valant permis de construire n° 354 "Grand Verney 3" relatif au stockage définitif pour déchets de types A et B et le fait que ce site sur le territoire communal engendrera un très important volume de trafic lourd en traversée de localité. La configuration des lieux et notamment le gabarit des voies d'accès ne permettra en aucun cas d'absorber le cumul des passages de camions liés à l'exploitation simultanée des deux sites.

#### **Message personnel de fin de législature**

Texte à lire par Valérie Induni.

### **FLORENCE TEXIER-CLAESSENS**

#### **Camp MS Sports**

Le camp MS Sports qui aura lieu du 29 juin au 3 juillet est complet avec 60 enfants inscrits.

#### **Camp MJSR**

12 enfants sont inscrits pour 16 places. La Fondation Henri de Groot va subventionner les 4 dernières places : les familles ne paieront que CHF 100 au lieu de CHF 250.

#### **Seniors – Actions Communautaires**

Le projet « Actions Communautaires » arrivera à son terme fin août. Pendant 2 ans, ce dispositif a accompagné les seniors dans la mise en place d'activités. Arrivés au terme de la période d'encadrement, les seniors ont constitué une association appelée CosSeniors qui propose déjà 12 activités.

#### **Mérite Sportif et Distinction culturelle**

La remise des prix du Mérite sportif et de la Distinction culturelle aura lieu le vendredi 19 juin à 18 heures dans la cour de l'école des Chavannes 2. A cette occasion, un prix spécial de la Municipalité sera remis à M. Claude-Alain Monnard pour ses 1 000 portraits dans le « Journal de Cossonay et Environs ».

### **Certification « Commune amie des enfants »**

La présentation du plan d'action pour la certification « commune amie des enfants » sera présentée à l'UNICEF le 12 juin. La décision de l'UNICEF nous sera communiquée fin août.

## **CLAUDE MOINAT**

### **Création parking complémentaire à la piscine des Chavannes – état de situation**

### **Travaux Sous le Château – état de situation**

### **Vortex – état de situation**

## **JEAN-CLAUDE CHALLET**

### **Place de jeux du PAM – Projet DECLICC**

Comme annoncé lors de la dernière séance, la Commune, par l'intermédiaire des écoles, a entamé une collaboration avec la Maison de la Rivière et participe au projet DECLICC (Dispositif Éducatif et Coopératif pour les Initiatives face au Changement Climatique).

Lors de deux séances d'information, les résultats des réflexions menées par les élèves ont été présentés. Les classes primaires ont travaillé sur la place de jeux du PAM et celles des secondaires sur le réaménagement de la cour d'école du PAM.

Quatre thématiques principales semblent faire l'unanimité autour du projet de la place du PAM :

- 1) L'aménagement : comment réunir les différentes tranches d'âge dans la zone du PAM ? Il semble que la réponse s'articule entre un équilibre entre mouvement et zones de détente, où l'on peut s'installer que ce soit pour manger ou pour lire. Ainsi, il est nécessaire de repenser les infrastructures de jeux pour les plus petits, tout en intégrant un/des espaces de mouvement pour toutes les générations (ex : street workout ou type parcours Vita). En parallèle, il semble important de réfléchir aussi à l'aménagement urbain.
- 2) Les points d'eau potable.
- 3) L'ombre naturelle : la végétalisation ressort comme le thème central des discussions autour de la place du PAM. En effet, les personnes recherchent la fraîcheur « naturelle » de l'ombre des arbres.
- 4) Le tri des déchets

La phase « diagnostique » étant maintenant terminée, les élèves ont présenté des plans montrant où certaines mesures pourront être implantées. Dès lors, il est maintenant temps de s'attaquer à la phase de réalisation, notamment en définissant quelles mesures vont être menées et sous quelle forme.

## **JOACHIM CRETEGNY**

### **Maison de Ville**

Enfin ! Après plus de 2 ans d'aller-retour avec le Canton, la porte de la Maison de Ville a pu être remplacée. En effet, l'ancienne porte était en mauvais état, avec une fente traversante et de piètres performances thermiques. Elle avait entre 70 et 80 ans et pas de valeur historique. La volonté initiale était de garder un style similaire à l'ancienne porte, mais du moment où la porte n'est pas composée uniquement de bois (isolation intérieure), son style doit s'adapter à son époque. Nous avons donc opté pour un modèle aux lignes rappelant le passé, dans un style contemporain qui convenait au Canton. La poignée/serrure définitive ne sont pas encore posées, ceci est dû à une erreur de fabrication du fournisseur.

### **Mise en location de l'appartement sinistré à la Rue Neuve 7**

A la suite de l'incendie d'un appartement de la Rue Neuve 7, celui-ci a été remis en état par des entreprises locales. L'ensemble des travaux a été financé par l'ECA.

Le locataire ayant résilié son contrat de bail, nous avons décidé de mettre l'appartement en location dès le 1<sup>er</sup> juillet. La sélection du futur locataire se fera en application du règlement communal validé par le Conseil communal.

### **Déploiement d'une nouvelle charte graphique communale**

Il y a quelque temps déjà, la Municipalité a pris la décision de mettre en place une nouvelle charte graphique de la Commune. En collaboration avec un bureau spécialisé, le projet a été lancé et a évolué au fil des réflexions. La nouvelle charte sera déployée en parallèle avec le début de la nouvelle législature. L'ensemble des supports papier et électronique ainsi que la signalétique sont concernés. En voici un petit exemple en avant-première :